

**Elections du Président de la Section disciplinaire n° 1**  
 compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et enseignants

**5 juillet 2012**

**DEPOUILLEMENT**

	1 <sup>er</sup> tour	2 <sup>nd</sup> tour
Nombre d'inscrits :	12	<i>néant</i>
Nombre de votants :	10	
Nombre de bulletins nuls :	0	
Nombre de suffrages exprimés :	10	

Candidats	Nombre de voix 1 <sup>er</sup> tour	Nombre de voix 2 <sup>ème</sup> tour	résultat
Claudine FOLLET- HOUTTEMANE	10	<i>néant</i>	ELUE

Madame Claudine FOLLET-HOUTTEMANE est élue présidente de la section disciplinaire compétente à l'égard des enseignants-chercheurs et enseignants.

Valenciennes, le 10 juillet 2012

Le Président du Conseil d'Administration,



Professeur Mohamed OURAK